



Politique concernant les ouragans

Transat vous offre une véritable tranquillité d'esprit. En effet, les vacanciers peuvent maintenant voyager en paix sachant qu'ils sont protégés si leurs vacances dans leur ville de destination aux États-Unis, au Mexique, dans les Caraïbes ou en Amérique centrale sont perturbées par un ouragan. Cette politique de Transat vise les réservations de forfaits Sud et de vols seulement opérés par Air Transat, pour des départs effectués par nos clients entre le 1^{er} juin et le 30 novembre 2024 inclusivement. Si les conditions prévues à la politique sont remplies, nos clients peuvent choisir l'une des quatre options énumérées ci-dessous :

1. Voyager à une date ultérieure

Les clients qui choisissent de voyager à une date ultérieure peuvent le faire sans frais supplémentaires. Le voyage doit se terminer au plus tard le 1^{er} décembre 2024. La ville de destination, le jour de la semaine de départ du vol, l'hôtel, la catégorie de la chambre et le nombre d'occupant doivent rester les mêmes.

2. Voyager vers une autre destination

Les clients peuvent choisir de voyager vers une autre ville de destination desservie par Transat, et ce, sans frais de changement. Cependant, si le prix du nouveau forfait est plus élevé que celui du voyage initialement prévu, le client devra payer la différence. Dans le cas contraire, si le prix du nouveau forfait est moindre, Transat offrira un crédit-voyage pour la différence de prix, lequel sera valable pour une période d'un an suivant la date de départ initialement prévue et pourra être appliqué à tout achat de produits offerts par Transat.

Conditions et renseignements importants

Les options décrites sont offertes uniquement dans les cas suivants :

- 1) Le National Hurricane Center/Tropical Prediction Center (NHC/TPC) des États-Unis a émis un avis d'ouragan pour la ville de destination.
- 2) Un ouragan a sévi sur le complexe hôtelier choisi moins d'une semaine avant la date de départ prévue. L'ouragan doit être déclaré de catégorie 1 ou plus sur l'échelle de Saffir-Simpson utilisée par le NHC/TPC. **Pour en savoir plus sur la position et l'état des ouragans, consultez le site : www.nhc.noaa.gov.**

Les clients ayant acheté un forfait Transat qui sont rapatriés au Canada ou évacués en raison d'un ouragan qui sévit dans leur ville de destination auront droit à ce qui suit :

- Si les clients ont séjourné 2 nuitées et plus à destination, un crédit-voyage d'un montant correspondant aux nuitées inutilisées de la portion hébergement du forfait;
- Si les clients ont séjourné moins de 2 nuitées à destination, un crédit-voyage d'un montant équivalant à la valeur totale du forfait acheté;

3. Annuler et obtenir un remboursement en crédit-voyage

Les clients qui décident de ne pas voyager peuvent annuler leur réservation et obtenir un remboursement complet en crédit-voyage (à l'exception des primes d'assurance voyage déjà versées et des frais d'Option Flex Standard et Option Flex Extra), qui sera valable pour une période d'un an suivant la date de départ initialement prévue et pourra être appliqué à tout achat de produits offerts par Transat.

4. Voyager vers la destination initialement réservée

Les clients qui souhaitent se rendre vers la ville de destination initialement réservée peuvent le faire à la condition que Transat la desserve toujours à la date de départ prévue. Dans ce cas, Transat n'offrira aucun remboursement ni aucune compensation si le voyage est interrompu ou perturbé en raison d'un ouragan.

Le coût des portions de vol aller-retour et de transferts terrestres du forfait n'est pas remboursable. Les frais additionnels engagés à la suite de l'ouragan sont à la charge des clients. Les clients qui réservent un vol seulement ne sont pas admissibles au remboursement de leurs frais d'hébergement et de transport terrestre.

Dans tous les cas, un crédit-voyage n'est valable que pour une période d'un an suivant la date de départ initialement prévue et n'est pas transférable ni remboursable.

Cette politique ne s'applique pas aux réservations d'hébergement à la carte et peut être modifiée ou annulée à tout moment, sans préavis. Pour connaître les conditions générales de vente, veuillez consulter le site www.transat.com.